

Argot des jeunes dans la pratique du français en milieu universitaire au Bénin

Moufoutaou ADJERAN

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

*Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des
Langues et Recherches en Yoruba (LASODYLAREYO)*

m_adjeran@yahoo.fr

REZUMAT: Argoul tinerilor în practica limbii franceze în mediul universitar din Benin

Acest articol se concentrează asupra argoului tinerilor din mediul academic din Benin. Plecând atât de la observația *in situ* a acestor tineri, cât și de la studiile semi-dirijate și dirijate, am observat că practicarea limbii franceze de către aceștia este relativ izolată în cadrul unui grup de egali, cu o coeziune solidă, formată din legături puternice și schimburi sub formă de troc și de criterii restrictive de admitere. Această retragere în grup este exprimată printr-o alegere lexicală adecvată. Pentru a relua metafora lui Bourdieu despre piața limbii, valorile aflate în circulație nu sunt cele ale pieței dominante: argoul lor este de fapt un set de practici în contextul limbii franceze, caracterizate printr-un ansamblu de produse lexicale prin aplicarea regulilor de transformări și, în general, printr-un proces specific de desemantizare și resemantizare. Argoul tinerilor din Benin este adaptat la strategiile comunicative de solidaritate între colegi, care permit deficiențe de convență și implicite, ale căror valori identitare și de coeziune sunt apreciate.

CUVINTE-CHEIE: *valoare identitară, tineretul din Benin, probleme lingvistice*



ABSTRACT: Slang Youth in the Practice of French in Benin Academic Environment

This article has questioned youths' slang in university environment in Benin. From *in situ* observation of these youths and semi-guided and guided surveys, we noticed that French practice by these youths takes place in a relative isolation within a highly cohesive peer group, with strong links and exchanges in form of barter and restrictive admission criteria. This retreat on the group is expressed by an appropriate lexical choice. To take back the linguistic market

metaphor of Bourdieu, values in circulation are not the ones of the dominant market: their slang is in fact a set of practices within the context of French, characterized by a lexical set produced by the application of change rules and more generally by a process of specific meaning's change (desemantisation) and new meaning's attribution (resemantisation). Beninese youths' slang is adapted to solidarity communicating strategies among peers that enable connivance and implicit short cuts of which they appreciate cohesive and identity values.

KEYWORDS: *identity value, Beninese youth, linguistic stakes*



RÉSUMÉ

Cet article s'intéresse à l'argot des jeunes en milieu universitaire au Bénin. À partir, aussi bien de l'observation *in situ* de ces jeunes que d'enquêtes semi-directives et directives, nous avons remarqué que la pratique du français par ces jeunes s'inscrit dans un relatif isolement au sein d'un groupe de pairs fortement cohésif fait de liens forts et d'échanges sous forme de troc et de critères d'admission restrictifs. Ce repli sur le groupe s'exprime par un choix lexical approprié. Pour reprendre la métaphore bourdienne du marché linguistique, les valeurs en circulation ne sont pas celles du marché dominant : leur argot est en fait un ensemble de pratiques dans le cadre de la langue française, caractérisées par un ensemble lexical produit par application des règles de transformations et plus généralement par un procédé de désémantisation et de resémantisation spécifiques. L'argot des jeunes béninois est adapté à des stratégies communicatives de solidarité entre pairs, qui permettent des raccourcis de connivences et d'implicites, dont ils apprécient les valeurs identitaire et cohésive.

MOTS-CLÉS : *valeur identitaire, jeunes béninois, enjeux linguistiques*



Introduction



A QUÊTE D'IDENTITÉ GÉNÉRATIONNELLE revêt un caractère universel et est observable chez tous les adolescents, indépendamment du milieu auquel ils appartiennent. Cet article a pour but d'analyser l'argot des jeunes béninois en milieu universitaire. Leur argot tire son origine dans la langue française, la seule langue officielle en République du Bénin, et dans les langues nationales. L'objectif de ce travail est d'étudier les jeux sémantiques et morphologiques que manifeste cet argot. Nous faisons l'hypothèse que cet argot s'organise autour des normes de désémantisation et de resémantisation qui permettent des raccourcis de connivences et d'implicites. La problématique résumant l'ensemble de notre réflexion peut être traduite par les

interrogations suivantes : quels sont les procédés constitutifs de l'argot des jeunes en milieu universitaire au Bénin ? Quelles sont les intentions qui président aux choix lexicaux ? Les traits linguistiques saillants de cet argot sont-ils ceux du français standard ? Notre objet sera organisé selon une structuration tripartite : dans un premier temps, nous présentons la démarche méthodologique qui fonde le travail ; dans un deuxième temps, nous traitons des procédés morphologiques qui caractérisent l'argot des jeunes ; dans un troisième temps, nous analysons les procédés sémantiques qui le sous-tendent.

1. Méthodologie de la recherche

Trois approches fondent notre démarche méthodologique : l'observation, l'entretien et des matériaux non enregistrés. Nous avons procédé d'une part, par observation *in situ* (BÉAL 2000) des jeunes et d'autre part, par enquête semi-directive dont « *l'intérêt majeur en est évidemment le recueil d'informations attendues estimées nécessaires à la compréhension du cas étudié, selon un cadre plus ou moins précis* » (BLANCHET 2012 : 51). Nous avons utilisé des matériaux non enregistrés représentatifs soit d'un type oral formel lorsqu'il proviennent, par exemple, de l'écoute d'émissions radiophoniques (Radio Univers, une station de radio animée par les étudiants de l'université d'Abomey-Calavi au Bénin), des débats entre responsables d'amphithéâtres soit d'un oral informel : conversations familières entre camarades responsables d'amphithéâtres, ou même énoncés « saisis au vol » dans les rues, les transports, les restaurants universitaires ou les amphithéâtres.

Un des objectifs du recueil des données est de privilégier la diversité des contextes d'interactions et la confrontation entre les différentes données. L'entretien ne constitue qu'un mode d'interaction parmi d'autres possibles. Indépendamment du problème de l'authenticité des données, il semble alors singulièrement réducteur de se limiter à cette seule source de données. À la suite de BEAUD (1995), nous faisons le choix de l'intégration des entretiens et des observations dans l'analyse.

Nous insistons sur ces acquis méthodologiques concernant l'articulation entre les contextes immédiats et les lieux d'usage des argots. Cette double contextualisation interroge la notion d'authenticité et implique dans le même temps de confronter les entretiens aux observations. Ces considérations permettent de situer notre réflexion sur les relations entre les contextes et les lieux d'emploi des argots analysés ici et de définir le champ de réflexion dans lequel ils s'insèrent.

Les matériaux de type oral formel et oral informel laissent appréhender la diversité des contextes des argots et laissent sous-entendre que des personnes dans un contexte et dans un lieu précis offrent des possibilités de création lexicale. Il devient de fait intéressant de s'interroger sur les différentes manières de motiver le signe linguistique pour en apprécier la portée sociolinguistique et pragmatique. La méthodologie ainsi déclinée facilite une approche holistique de l'argot analysé ici et permet d'articuler le travail autour de trois points majeurs : les procédés sémantiques, les procédés morphologiques et enfin les enjeux identitaires et linguistiques.

2. Procédés morphologiques

Les traits spécifiques de l'argot des jeunes sont plus nombreux pour le lexique, mais les procédés demeurent ceux de la langue commune. La structure formelle du mot, quelle que soit la langue d'origine de ces jeunes, est souvent modifiée. Les procédés prégnants usités sont : l'emprunt, la troncation et le verlan.

2.1. Emprunts

L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues. GBÉTO (2000 : 14) en propose une définition plus technique :

Les emprunts sont introduits dans la langue réceptrice par les locuteurs bilingues. Il y a lieu de distinguer entre emprunts intégrés et emprunts non intégrés, ou adaptations, utilisés par les bilingues pendant une conversation ou au cours de l'importation des mots étrangers par des bilingues. Dès lors que ce mot emprunté est intégré dans le lexique de L1, de telle sorte que son signifié est connu d'un public beaucoup plus large (bilingue ou non), on parlera d'emprunt.

L'emprunt (DUBOIS *et al.* 2012 : 177) s'explique par une situation de bilinguisme ou de plurilinguisme : il ne peut y avoir emprunt que s'il y a, à un moment donné, une situation de contact des langues, totale ou partielle, entre communautés linguistiques. Pour des raisons communicatives, l'emprunt s'inscrit à tous les niveaux de parole organisée.

On distingue ainsi :

a) Les emprunts internes (DUBOIS *et al.* 2012 : 178) qui, eux, sont réalisés de façon multidirectionnelle à l'intérieur d'un système linguistique donné :

dialectes, idiolectes, sociolectes, technolèctes, etc. C'est l'emprunt de la langue à elle-même. Un vocabulaire spécialisé peut emprunter au vocabulaire commun, et réciproquement, ou à un autre vocabulaire spécialisé. Ce type d'emprunt n'est pas observé dans le cas analysé.

b) Les emprunts externes (*id.*) qui se produisent entre deux langues. Dans ce cas, une communauté linguistique A reçoit une forme d'expression d'une autre communauté B. Les mêmes traits de substance des unités référentielles dénommés dans la langue B (langue d'origine du locuteur), sont pris en considération dans la langue d'accueil A (langue étrangère). GUIRAUD (1956 : 87) ajoute que « c'est un lieu commun que l'argot fait de nombreux emprunts aux langues. » C'est ce qui ressort de la pratique argotique des jeunes en milieu universitaire au Bénin. Ils empruntent aussi bien à l'arabe (*kif*, « aimer » ; *kif* peut être utilisé comme un verbe : *kifer* ou *kiffer*) ; à des langues nationales parlées au Bénin (*za* pour « manger » ; *jè* pour « argent », tous deux empruntés au fongbè, langue nationale parlée dans le Sud Bénin.) ; qu'à l'anglais (*kind*, *lol*, *send*, *day*, *now*, *best*, etc.).

2.2. Troncation

La troncation consiste à abrèger un mot par suppression d'une ou de plusieurs syllabes à l'initiale (aphérèse) ou à la finale (apocope).

CORBIN (1987 : 341) précise que la troncation est « l'effacement d'un segment d'une base [...] dans un contexte dérivationnel, c'est-à-dire après un préfixe ou devant un suffixe ». L'aphérèse est une substitution observable dans la pratique argotique des jeunes en milieu universitaire au Bénin. Les exemples comme *blème* pour « problème » ; *zon* pour « maison » illustrent la pratique de l'aphérèse dans l'argot de ces jeunes.

L'apocope est un procédé de suppression omniprésent dans leur pratique argotique : *biz* pour « business », *tra* pour « travail ». L'usage de l'apocope manifeste une rapidité expressive et véhicule des aspects ludiques et conviviaux. C'est ce que confirme à juste titre SOURDOT (2002 : 36) quand il précise que l'apocope permet de dire vite, elle prend un aspect plus ludique, plus convivial pour les argots et les jargons.

L'argot étudiantin articule l'adjonction de la troncation et de l'affixation. La préfixation est un processus que manifeste cet argot. Les termes argotiques préfixés sont très productifs par comparaison à la suffixation qui est assez rare. Aucun de ces termes ne manifeste ce phénomène morphologique. Le seul préfixe relevé et usité dans les termes argotiques analysés est *n-*. Ce préfixe est atypique en ce sens qu'aucune langue prêteuse (le fongbè et le

yoruba, deux langues véhiculaires parlées au Bénin) n'utilise ce préfixe dans le processus d'affixation. Les exemples suivants sont l'expression du phénomène analysé dans le cadre de cette recherche : *ndà*, *nmà*, *nfo* résultent respectivement de la troncation de *dàda*, *maman* et *fofo* puis de la préfixation de *dà*, *mà* et *fo*. *Dada*, *màma* et *fofo* renvoient respectivement à « sœur aînée », à « mère » et à « frère aîné » dans la plupart des langues des régions sud et centrale du Bénin.

2.3. Verlan

MÉLA (1991 : 73) définit le verlan comme « la langue miroir dans laquelle se reflètent les multiples tensions de la société, la diversité des références des verlanisants ». Représentatif pour son système de permutation, le terme verlan est l'inversion de l'envers. Les graphies 'vers-l'en' et 'verlen' sont aussi connues, mais la plus répandue et celle qui a pu s'imposer est 'verlan'.

Aujourd'hui, l'utilisation du verlan n'est pas la même qu'il y a quelques années. Le verlan était considéré au Bénin comme un parler spécifique à des bandes de voyous des ghettos. Le verlan est devenu un argot de banlieue et de bande qui est parlé de plus en plus par des « jeunes de situation sociale plus aisée, [...] les lycéens des beaux quartiers » (CALVET 1999 : 64) et des étudiants dans les milieux universitaires. Les objectifs qui sous-tendent leur pratique varient d'un groupe à un autre.

Pour MÉLA (1991), le verlan est une contradiction du français standard : au lieu de viser la clarté, il vise la mystification et permet d'exprimer ce dont le français standard n'ose pas parler. L'une des fonctions de ce sociolecte est donc euphémique. Mais les fonctions qui peuvent être attribuées au verlan varient selon le locuteur (MÉLA 1991 : 31-32). L'usage du verlan en milieu universitaire béninois dénote d'une volonté de se distinguer des autres jeunes qui n'ont pas la chance d'atteindre ce niveau d'étude et surtout d'entretenir des raccourcis connotatifs qui s'inscrivent dans un relatif isolement au sein des pairs.

Ce groupe fortement cohésif est fait de liens forts et d'échanges sous forme de troc et de critères d'admission restrictifs. Cette volonté est traduite par les termes verlanesques tels que *meuf* pour « femme » ou « petite amie », *tof* pour « photo », *soirbon* pour « bonsoir », *jourbon* pour « bonjour ».

L'emploi conséquent du verlan dans les milieux universitaires au Bénin et la profusion de lexèmes verlanisés dans l'argot commun n'assument que

la fonction ludique et conniventielle auprès des locuteurs de la langue française, sans avoir besoin de s'identifier par le biais du verlan avec la culture des rues.

3. Procédés sémantiques

La vitalité de l'argot ne s'est jamais démentie et les procédés de désémantisation et de resémantisation, les emprunts lexicaux y jouent un rôle avec des sources diversifiées. La prégnance des procédés de désémantisation et de resémantisation est très frappante dans l'argot des jeunes en milieu universitaire au Bénin au regard des données collectées.

3.1. Procédés de désémantisation et de resémantisation

« *L'argot est un instrument de communication secondaire, parasitaire, qui suppose le maniement de la langue commune* » (FRANÇOIS-GEIGER, 1988 : 30). Il est caractérisable par un faisceau de critères crypto-ludique et identitaire. Les intentions plaisantes portant sur les modifications de sens ou de forme font écran aux raccourcis de connivences et d'implicites qui sous-tendent ces changements de sens.

Ces procédés de désémantisation et de resémantisation ne touchent, en réalité, qu'un nombre restreint de domaines liés à la vie estudiantine comme l'argent et l'élection des responsables d'amphithéâtres.

3.1.1. Les termes argotiques relatifs à l'argent et à la corruption

La précarité qui caractérise le quotidien des étudiants béninois explique que certains, voulant améliorer leur quotidien, se prêtent à des raccourcis en se faisant élire responsable d'amphithéâtre. Traitons d'abord des procédés en rapport avec l'argent avant de clarifier ceux en rapport avec l'élection proprement dite.

Partant de la saillance des termes utilisés, nous en retenons trois : *crapaud*, *jus* et *circuit*. Il y a visiblement une volonté d'utiliser un vocabulaire atypique à des fins grégaires et des intentions crypto-ludiques par une sorte de désinvolture langagière confinant à un snobisme de privilégiés. Les étudiants en général et les responsables étudiants en particulier sont conscients du fait qu'ils sont considérés comme détenteurs légitimes du *gros français* [1] (FEUSSI 2008 : 155), que leur parler, même si à l'observation celui-ci n'est pas au-delà de tout soupçon, ne sera pas mis en question par la majorité de la population universitaire.

Contrairement à des étudiants non responsables d'amphithéâtre, ils peuvent observer les règles sociales de la compétence communicative. Par conséquent, ils ont toute liberté de s'affranchir de la norme académique, selon leur bon plaisir, hors circonstances formelles. Leur argot ne sert qu'aux échanges familiers entre pairs : un responsable d'amphithéâtre n'emploie pas l'argot lorsqu'il parle avec un étudiant qui n'est pas responsable d'amphithéâtre.

Sur les campus universitaires, les responsables d'amphithéâtre représentent leurs camarades et de fait assurent la liaison entre eux et les enseignants. C'est dans cette dynamique que les enseignants leur confient des notes de cours, des extraits de textes ou tout document didactique à transmettre à leurs camarades qui doivent en faire des photocopies. C'est justement dans cette gestion des frais de photocopies que s'originent les termes *crapaud* et *jus*.

Le terme *crapaud* est polysémique selon les dires de nos enquêtés. Le sens premier qu'ils lui attribuent est le « pourboire issu de la gestion des photocopies ». Rappelons que, contrairement aux universités européennes ou américaines dont les effectifs sont maîtrisés, les universités au Bénin connaissent une pléthore indescriptible. Le pourboire est évidemment important au regard de l'effectif des étudiants qui oscille entre 1500 étudiants et 8000 étudiants par année et par filière, surtout les premières et deuxième années de licence.

Le deuxième sens est « tout argent issu des revendications estudiantines (les dessous de tables offerts aux responsables étudiants par des autorités ou acteurs politiques) et diverses activités frauduleuses (groupe de tricherie) ». Dans un sens ou dans l'autre, les énoncés tels que présentés ci-après sont réalisés lors du partage du butin.

- (1) Le *crapaud* est bien gros (« la somme à partager est importante »).
 Le *crapaud* n'est pas charnu (« la somme à partager est insignifiante »).
 Le *crapaud* est avec qui ? (« qui détient la somme ? »).

Le *jus* est, selon les enquêtés, « le bénéfice issu de l'organisation des journées culturelles et des sorties pédagogiques ». L'organisation des journées culturelles et sorties pédagogiques constituent une source importante de revenus pour les responsables étudiants, le nombre de participants aidant.

Les usages métaphoriques dans l'argot estudiantin s'expliquent par une relation d'intersection. Le terme substitué possède un ou plusieurs sèmes avec le terme propre. L'argot estudiantin joue souvent sur ce sème intermé-

diaire. Ainsi, *circuit* est important pour être en permanence en contact. *Circuit*, dans le sens premier qui lui est attribué, renvoie à « l'organisation de la tricherie lors des examens dans les amphithéâtres ». Le sens second qui lui est attribué s'inscrit dans la même logique. Il s'agit de « corrompre un enseignant afin de réussir son examen ». Les énoncés suivants échangés entre étudiants exemplifient bien ces précisions.

- (2) Je suis dans le *circuit* (« je fais partie du réseau de tricherie »)
Le *circuit* est fermé (« le réseau a été démantelé »)
Je connais le *circuit* (« je suis en relation avec l'enseignant à corrompre »)

Toutes ces pratiques, contraires aux normes qui gouvernent les universités, ne sauraient être portées à la connaissance du grand public. Elles nécessitent des termes atypiques bien connus de leurs seuls pairs. Elles véhiculent des stratégies communicatives de solidarité entre pairs, qui permettent des raccourcis de connivences et d'implicites, dont ils apprécient les valeurs identitaire et cohésive. Les termes argotiques relatifs aux élections des responsables d'amphithéâtres offrent également des stratégies de connivences aussi intéressantes que celles décrites précédemment.

3.1.2. Termes argotiques relatifs aux élections des responsables étudiants

Les responsables des étudiants s'inspirent des pratiques électorales peu recommandées faites de coups-bas et de magouilles au niveau de l'État dans l'organisation des leurs. Certains termes utilisés pendant ces périodes électorales sont illustratifs des pratiques de parrainage, de coups-bas et de fraudes. Ces termes argotiques sont des allusions à un contexte local : référence à la vie politique béninoise sous sa forme réduite. Ici, l'usage des termes argotiques se caractérise par des choix bien connus avec une absence de jeux complexes susceptibles de brouiller la forme du mot et par conséquent d'en gêner l'accès au sens. L'objectif est de ne pas réveiller les soupçons et de maintenir leurs camarades dans une situation de normalité conversationnelle.

Tous les étudiants candidats à l'élection des responsables d'amphithéâtres doivent être parrainés par un *cotche*. Le terme *cotche* est visiblement un néologisme qui s'apparente au mot anglais *coach* de par sa graphie et sa réalisation phonétique. Le *cotche* n'est rien d'autre que « le parrain politique qui a initié le candidat à la politique de l'entité dont il relève ». La création néologique est souvent influencée par l'environnement socioculturel des locuteurs.

C'est justement ce que précise GUILBERT (1975 : 47) quand il dit : « *la norme sociale se manifeste par la pression de la communauté ou de l'entourage sur le locuteur créateur* ». Aussi, les locuteurs puisent-ils leur inspiration dans leur vécu quotidien, dans ce qu'ils entendent et dans leur façon de percevoir la vie pour créer de nouvelles unités lexicales qui répondent bien à des besoins communicatifs précis.

Les termes argotiques tels que *leader* (« étudiant susceptible de mobiliser l'électorat étudiant autour de son candidat »), *baiser* (« poser un lapin »), *cisailler* (« destituer »), *léser* (« boycotter »), *gérer* (« offrir des présents à son parrain ou négocier une maîtresse à son parrain »), *tracer un schéma* (« organiser la fraude »), *schéma adiabatique* [2] (« coup-bas bien préparé à des fins de destruction de l'adversaire »), sont l'expression de la culture électorale que les étudiants développent et entretiennent. La pérennisation de la pratique est soutenue par les *cotches* qui sont bien gérés aux fins de *tracer des schémas* et de mettre en place des *schémas adiabatiques*.

La plupart des termes argotiques usités dans ce contexte sont associés au terme propre par un rapport de cause. L'intention finale est clairement affichée à travers la sémantique conférée à chacun des termes.

Discussion en guise de conclusion

L'argot étudiant manifeste des différences quantitatives : l'hétérogénéité et les emprunts, les allusions à un contexte strictement local. Il laisse apprécier de très rares jeux complexes tels que le mot-valise, le calembour, le contrepèter, susceptibles de brouiller la forme du mot ou de créer un sentiment de suspicion et par conséquent d'en gêner l'accès au sens. Les termes argotiques analysés ici restent, dans l'ensemble, des termes bien connus de la littérature française auxquels les locuteurs de l'argot confèrent des sens peu communs en ce sens qu'ils véhiculent une volonté conniventielle et de repli sur un groupe de pairs fortement cohésif fait d'échanges sous forme de troc et de critères d'admission restrictifs.

Le recours à l'argot au Bénin a une portée (socio)linguistique. Il faut le rappeler, le Bénin est un ex-territoire d'expansion et de colonisation de la France, ce qui signifie que le français est en contact au quotidien avec plusieurs langues nationales. Le français standard est souvent considéré comme la langue de l'élite, au contraire de l'argot. En plus des jeunes, l'argot est utilisé par les marginaux sociaux, les personnes qui sont dans des situations précaires, qui vivent dans les ghettos et par ceux qui se veulent comme tels. L'argot est en même temps une façon pour les responsables étudiants en l'occurrence de marquer leur différence par un jeu linguistique qui s'opère par

des procédés de désémantisation et de resémantisation d'une part et des jeux de troncation et de verlan d'autre part.

Il serait d'utilité publique, pensons-nous, au regard de la place qu'occuperont ces jeunes dans les sociétés, de développer les travaux sur les argots des jeunes dans les milieux universitaires en Afrique. Ces travaux auraient le mérite de mettre à la lumière, les implicites que véhiculent ces argots qui peuvent dissimuler des pratiques peu recommandées pouvant se révéler comme des menaces pour la stabilité et le développement des pays. Au-delà des fonctions identitaire, conniventielle et ludique des argots, nous avons pu montrer que la fonction cryptique peut, dans certains cas, être encore très présente.

L'usage de l'argot par les jeunes en milieu universitaire leur donne un sentiment d'exister et d'appartenir à une communauté. Ils veulent, de ce fait, se démarquer de la façon commune de parler. Leur argot est adapté à des stratégies communicatives de solidarité entre pairs et permet des raccourcis d'implicites dont ils apprécient les valeurs identitaire et cohésive.

NOTES

[1] Par « gros français », il faut comprendre un français soutenu.

[2] Cette expression est un emprunt à la physique.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉAL, C. (2000). « Les interactions verbales interculturelles : quels corpus ? Quelle méthodologie ? ». In : V. TRAVERSO (éd.), *Perspectives interculturelles sur l'interaction*, Lyon, Presse Universitaire de Lyon, 11-32.
- BEAUD, S. (1995). « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique ». *Politix*, 35, 226-257.
- BLANCHET, P. (2012). *La linguistique de terrain. Méthode et théorie : Une approche ethnolinguistique de la complexité*, 2^e édition revue et complétée. Rennes : Presse Universitaire de Rennes.
- BOURDIEU, P. (1984). *Questions de sociologie*. Paris : Minuit.
- CALVET, L.-J. (1999). *L'Argot*. Paris : Presses Universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? ».
- CORBIN, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : M. Niemeyer.
- DUBOIS, J. et al. (2012). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- FEUSSI, V. (2008). *Parles-tu français ? Ça dépend...* Paris : L'Harmattan.

- FRANÇOIS-GEIGER, D. (1989). *L'argoterie*. Recueil d'articles, édité par F. MANDELBAUM-REINER ; publié par le Centre d'argotologie de l'UER de linguistique Paris V. Paris : Sorbonnargot.
- GBÉTO, Fl. (2000a). « Les emprunts linguistiques d'origine européenne en Fon (Nouveau Kwa, Gbe : Bénin) : une étude de leur intégration phonético-phonologique ». Cologne : R. Köppe.
- GUILBERT, L. (1975). *La Créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- GUIRAUD, P. (1956). *L'Argot*. Paris : Presses Universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? ».
- MÉLA, V. (1991). « Le verlan ou le langage du miroir ». *Langages*, 101, 73-94.
- SOURDOT, M. (2002). « L'argotologie : entre forme et fonction ». *La linguistique*, 1 (Vol. 38), 25-40. URL : <http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2002-1-page-25.htm>. DOI : 10.3917/ling.381.00025.

